

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1912)
Heft: 119

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sie wurde 1862 in Wabern bei Bern geboren, woselbst ihr Vater, ursprünglich aus Westfalen stammend, ein Institut für mikroskopische Präparate gegründet hatte. In früher Jugend schon zeigte sie grosse Neigung und Talent für die Malerei. Mehrere Jahre studierte sie in Berlin im Atelier des Malers Gussow. Hier trat sie auch mit Menzel in Bekanntschaft, der sein Lob über ihre ersten Arbeiten aussprach.

Nicht nur in schweizerischen, sondern auch auf internationalen Ausstellungen fanden ihre Werke, Landschaften und Bildnisse, mitunter auch symbolische oder ins Mystische reichende Bilder, grosse Anerkennung. Eines dieser Bilder, „Licht und Schatten“, wurde 1900 in London mit der grossen goldenen Medaille ausgezeichnet.

Seit längerer Zeit lebte Fräulein von Rappard mit ihrer Mutter in Interlaken auf der im Rugen so schön gelegenen, von Kiefern-, Tannen- und Buchenwäldern umringten Villa.

Leider waren die letzten Lebensjahre der Künstlerin trübe. Ihre Gesundheit war eine schlechte und erlaubte ihr keine Arbeit mehr.

Th. D.

Wettbewerb für das Plakat der Landesausstellung.

Das Preisgericht bestand aus den Herren: **von Steiger**, Stadtpräsident, Vorsitzender; **Behrmann**, Direktor des Verkehrsbureaus; **Dr. Locher**, Ausstellungsdirektor; **F. Hodler**, **Welti**, **M. Buri**, **Hartmann** und **Righini**.

- I. Preis (2000 Fr.): **E. Cardinaux**, Bern, „Reiter“.
- II. Preis (1000 Fr.): **E. Renggli**, Luzern, „Aeussi Fändli“, und **O. Baumberger**, Zürich, „Motta“. Ex aequo.
- III. Preis (500 Fr.): **Alfred Marxer**, München, „Die Arbeit“, **Erwin Roth**, Aarau, „Schweiz“, **Jules Courvoisier**, Genf, „Ars longa, vita brevis“, und **A. Gessinger**, Zürich, „Marianne“. Ex aequo.

Ehrenmeldungen: Nrn. 11, „Willkommen“, Verfasser unbekannt; 26, **Jos. Schäfer**, Dresden; 27, **Mlle. E. Billon**; 35, **René Martin**, Morges; 38, **Otto Baumberger**, Zürich; 43, **Wih. Hartung**, Zürich; 46, **Theo Glinz**, St. Gallen; 56, **R. Dürrwang**, Basel; 65, **W. F. Burger**, Zürich; 66, **Frau Dora Hauth**, München; 68, **G. Kaufmann**, Berlin; 96, **A. Naegeli**, Zürich; 121, **C. Balmer**, Aarau; 127, **Ed. Elzingre**, Genève.

Le monument national.

Le 26 novembre 1911, le comité d'initiative pour l'érection d'un monument national s'est réuni à Schwyz, afin de prendre connaissance du nouvel état des choses survenues depuis 1910 et de terminer les travaux préliminaires. Il fut décidé de communiquer à la presse suisse les informations suivantes.

On sait que le jury a choisi, le 22 novembre 1910, parmi les cinq maquettes du concours restreint, le projet de Monsieur R. Kissling, une statue colossale représentant un guerrier en position de combat. On lui accorda la préférence, parce que ce projet est une création plastique de tout premier ordre. Mais les membres du jury ne manquèrent pas de critiquer l'idée trop exclusive exprimée par cette statue, un défaut reconnu au projet. Le guerrier plein d'une force sauvage, symbolise les exploits audacieux et exalte ainsi un côté de la gloire et du génie de la nation suisse. Il ne représente aucunement l'autre manifestation de la vie, celle qui a concilié à la Suisse l'estime universelle: le travail paisible dans le grand domaine de la civilisation. En conséquence, le jury ne proposa le projet pour l'exécution que sous condition de le compléter par des adjonctions architecturales et sculpturales. L'architecture créait un monument en retrait de la statue, afin d'en élargir la base et d'offrir des surfaces permettant de placer des bas-reliefs. Leur sujet serait tiré de scènes de la civilisation suisse. L'exécution en serait confiée à l'auteur de la maquette „Urschweiz“, Monsieur E. Zimmermann.

Avec la plus vive impatience, on attendit la solution du problème

BIBLIOGRAPHIE

(NB. Die Redaktion übernimmt keine Verpflichtung, andere als die von ihr zur Besprechung verlangten Werke zu rezensieren. Immerhin werden auch unerbetene Bücher nach Möglichkeit besprochen. Wenn die Rezensionen nicht besonders gezeichnet sind, so sind sie redaktionell.)

(NB. La rédaction décline toute obligation de critiquer sous ce titre d'autres livres et publications que ceux qu'elle réclame expressément. Toutefois elle le fera dans la mesure du possible pour tous. Les articles non signés paraissant sous ce titre sont rédactionnels.)

In ihrem Dezemberheft bringt die Münchener Kunstzeitschrift „Die Kunst“ (Verlag Bruckmann) einen textlich und illustrativ gleich guten Aufsatz über Ferdinand **Hodler**. Mit tiefem Verständnis zeigt uns der Textverfasser Dr. Haberfeld die Meisterschaft Hodlers in der grossen Linie, in der Monumentalkunst und in der Ideenmalerei. (Der Bund.)

Dans le numéro du 5 janvier de la revue „L'Art décoratif“, dont nous avons parlé précédemment (n° 116), nous trouvons un article particulièrement intéressant et richement illustré sur **Rodolphe Bresdin** par R. de Montesquiou. Il est vraiment incroyable qu'un artiste de pareille valeur soit resté si longtemps inconnu. Son oeuvre, qui se compose essentiellement de gravures et de dessins à la plume, est d'une invention et aussi d'une technique prodigieuses, et le place au rang des grands maîtres du blanc et noir.

Je rappelle à cette occasion les articles que cette même revue a consacrés à **Paul Gauguin**, **Vincent Van Gogh** et **Paul Cézanne**, avec une planche en couleur pour chacun d'eux et de nombreuses reproductions en noir dans le texte.

MITGLIEDER-VERZEICHNIS LISTE DES MEMBRES

SEKTION AARGAU — SECTION D'ARGOVIE.

Passivmitglied — Membre passif:

Herr Oskar Heller, Notar, Aarau.

SEKTION ZÜRICH — SECTION DE ZÜRICH.

Austritt — Démission:

Herr Enrico Wassmuth, Livorno. (Membre passif.)

SEKTION PARIS — SECTION DE PARIS.

Adressänderung — Changement d'adresse:

M. Edwin Bucher, statuaire, 31, Rue du Guet, Sèvres (S. et O.), France. (Ci-devant 26, Rue Tabert, Paris.)

SEKTION BERN — SECTION DE BERNE.

Adressänderung — Changement d'adresse:

Herr V. Surbeck, Insepspital, Bern.
M. P. Zehnder, Boulevard Raspail 232, Paris.

ainsi posé: les uns se montraient sceptiques, les autres espéraient un résultat satisfaisant. Malheureusement les espoirs ne devaient pas se réaliser. Dans le courant du mois de mars de cette année, Messieurs Kissling, Gull et Zimmermann, qui s'étaient entendus pour remplir aussi bien que possible les conditions du jury, envoyèrent à Schwyz un nouveau projet. On en distribua de bonnes reproductions photographiques aux membres du jury, en les priant d'exprimer leur opinion. La plupart furent de l'avis que le projet combiné ne répondait pas aux désirs exprimés et que même, abstraction faite de ces désirs, il ne présentait nullement une solution satisfaisante. L'architecture et la sculpture, destinées à compléter un ensemble harmonieux, disparaissaient, en effet, à côté des dimensions gigantesques de la statue principale. De plus, les nouvelles sculptures remplies de figures allégoriques, ne semblaient pas faites pour être aisément comprises par le peuple. Dans la presse, d'un autre côté, des voix énergiques s'étaient fait entendre, remettant en question le choix de cette statue gigantesque. Un monument digne de passer à la postérité ne devait présenter aucun défaut. Or, on objecta que, vue de loin, dans le cadre majestueux des montagnes, cette statue ne produirait qu'un effet mesquin, tandis que, vue de près, elle écraserait par ses proportions colossales. On critiqua enfin la conception même de la statue, qui fut jugée trop peu spéciale à la Suisse; avec quelques changements de détail, on en ferait un monument pour n'importe quelle autre nation.

Ces critiques et observations pouvaient justifier les difficultés presque insurmontables auxquelles se heurterait une seule branche